

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-862-8176

Québec, le 5 juin 2006

Monsieur Guy Verreault  
Ministère des Ressources naturelles  
et de la Faune – Faune aquatique et terrestre  
506, rue Lafontaine  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C4

**Objet :   Projet d’implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission d’examen conjoint chargée de l’étude de ce dossier désire obtenir l’information complémentaire suivante :

1. À la suite de vos réponses 1.7 et 1.8 aux questions de la commission (DQ8.1), la commission souhaite connaître le détail de vos calculs pour estimer à 270 000 le nombre de jeunes éperlans pouvant être pompés avec les eaux de ballasts des méthaniers amarrés au port méthanier d’Énergie Cacouna au cours d’une année et que vous précisiez l’endroit exact et le type de milieu (zone intertidale, marais côtier, battures, chenal de l’estuaire, etc.) où le chalutage pélagique a été fait pour évaluer la densité des larves.
2. Par ailleurs, la commission souhaite que vous lui indiquiez si le secteur prévu par le promoteur pour implanter son quai d’amarrage constitue un habitat à bon potentiel soit pour les larves soit pour les juvéniles de l’éperlan arc-en-ciel et que vous précisiez son utilisation pour ce poisson.
3. Selon votre réponse aux questions de la commission (DQ8.1), le MRNF examine un projet dans une ACOA en fonction des lignes directrices pour la conservation des habitats fauniques. La première ligne directrice stipule qu’aucune perte nette d’habitat ne doit être autorisée. Or, selon le document déposé DB25, le projet serait clairement dans l’ACOA utilisée par le guillemot à miroir et d’autres espèces. Comment le MRNF applique-t-il alors ses lignes directrices? Quelles seraient les formes de compensation possibles pour l’habitat de la colonie de guillemots à miroir?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 juin prochain, compte tenu de l'échéancier de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission